



INTERPOL



IFRT

Le Tableau INTERPOL de référence des armes à feu

Qu'est-ce que l'IFRT ?

Le Tableau INTERPOL de référence des armes à feu (IFRT) est un outil interactif en ligne destiné aux utilisateurs autorisés des services chargés de l'application de la loi. Il propose une méthodologie normalisée d'identification et de description des armes à feu permettant aux enquêteurs d'obtenir ou de vérifier des informations sur une arme à feu – marque, modèle, calibre, pays d'origine, numéro de série, etc.

L'IFRT contient :

- plus de 250 000 références d'armes à feu ;
- plus de 57 000 images d'armes à feu ;
- des informations détaillées concernant les marquages apposés sur les armes à feu (noms de marques, logos et insignes) ;
- des milliers de termes et de définitions utiles relatifs aux pièces, aux accessoires, aux fonctions et au fonctionnement des armes à feu ;
- des historiques de sociétés ;
- des acronymes ;
- des codes fabricants.

LE TABLEAU INTERPOL DE RÉFÉRENCE DES ARMES À FEU

Quelles données peut-on échanger ?

L'IFRT est un outil de consultation, il ne permet pas l'échange de données.

INTERPOL encourage néanmoins les utilisateurs qui constateraient qu'une arme à feu connue ne figure pas dans l'IFRT à nous communiquer des informations sur l'arme en question. Cette démarche volontaire implique la transmission d'informations détaillées, notamment de photographies en gros plan et sous différents angles faisant apparaître les caractéristiques de l'arme concernée.

À propos du programme sur les armes à feu

Outre le danger qu'elles représentent pour la sécurité des citoyens de tous pays, les armes à feu utilisées à des fins illicites font peser, de manière plus générale, une menace sur la sûreté, la paix, la stabilité et le développement dans le monde. Faciles à dissimuler et à transporter, elles assurent des profits substantiels aux trafiquants d'armes légères et de petit calibre illicites.

Chaque année, des armes à feu sont employées dans plus de 245 000 meurtres dans le monde entier (pays en guerre non compris). Cependant, il ne s'agit là que d'une petite partie des infractions commises avec des armes à feu, que les malfaiteurs utilisent également pour menacer et perpétrer leurs actes criminels. Aucun pays n'est épargné par la violence liée aux armes à feu.

INTERPOL propose de puissants outils susceptibles d'aider les pays membres à obtenir des renseignements sur ces armes et à faire progresser les enquêtes par l'exploitation des informations figurant sur l'extérieur des armes et des données pouvant être recueillies à l'intérieur de celles-ci. L'utilisation combinée de ces outils aide les fonctionnaires des services chargés de l'application de la loi à empêcher la commission d'infractions avec usage d'arme à feu, à enquêter sur les affaires de ce type et à les élucider.

Pour avoir accès aux bases de données et aux services d'INTERPOL, contactez votre Bureau central national (B.C.N.) INTERPOL.



INTERPOL

PROGRAMME SUR LES ARMES À FEU
200 quai Charles de Gaulle
69006 Lyon - France
Tél. : +33 4 72 44 70 00
Fax : +33 4 72 44 71 63
E-mail : firearms@interpol.int
www.interpol.int/firearms

- ▶ Twitter: @INTERPOL_HQ
- ▶ YouTube: INTERPOLHQ
- ▶ WWW.INTERPOL.INT

